

Chantier du tunnel leb La construction du pont provisoire à Union-Prilly entraînera des restrictions de trafic automobile et ferroviaire

Lancés en août 2017, les travaux préparatoires à la construction du tunnel leb sous l'avenue d'Echallens arrivent à une étape clé, celle de la pose d'un pont provisoire, long de 170 m, dans le secteur d'Union-Prilly. Il permettra le maintien de la circulation des voitures et du leb pour la suite des travaux. Durant la construction de cette infrastructure la fermeture au trafic routier entre Union-Prilly et Montétan sur l'avenue d'Echallens sera nécessaire ainsi que deux interruptions d'exploitation du leb. Des campagnes d'information sont menées pour accompagner les riverains, les usagers de l'axe et les clients du leb.

Le chantier du tunnel du leb, projet d'envergure pour la mobilité des Vaudois dans la région lausannoise, a pris ses quartiers dans les secteurs de Chauderon et d'Union-Prilly en août 2017. Les travaux préparatoires, premières étapes décisives avant de débiter la creuse du tunnel, progressent tels que prévu. Côté Chauderon, située dans le Parc de la Brouette, l'excavation du puits d'accès au tunnel est en cours. Côté Union-Prilly, la démolition de deux bâtiments ainsi que la déviation des réseaux souterrains situés actuellement sous la chaussée de l'avenue d'Echallens vont permettre de dégager l'espace nécessaire à la réalisation de la future trémie du tunnel du leb. Les travaux visant à installer le pont provisoire nécessaire au maintien de la circulation des voitures et du leb jusqu'en 2020, peuvent donc démarrer.

Travaux préparatoires et installation du pont provisoire

Prévu sur 170 m de long, le pont provisoire sera posé à l'est de la station d'Union-Prilly en direction de Lausanne durant l'été 2018. Son installation va nécessiter une interruption complète du transit routier sur une période de 5 mois, ainsi que 2 interruptions d'exploitation du leb dans ce secteur.

▪ La suspension du trafic routier du 2 avril à la fin août 2018

Le tronçon entre Union-Prilly et Montétan sur l'avenue d'Echallens, actuellement en sens unique en direction de Prilly en raison de la déviation des réseaux principaux (eaux usées, gaz, électricité), sera complètement fermé à la circulation des voitures du 2 avril à fin août 2018. En effet, la pose du pont provisoire, prévue durant l'été 2018, oblige au préalable de placer des pieux en profondeur au milieu de la chaussée pour accueillir la future structure.

▪ La suspension du leb du 10 au 13 mai 2018 (week-end de l'Ascension)

Afin d'éviter 30 à 40 nuits de travaux très bruyants dans le secteur d'Union-Prilly, une 1^{ère} interruption de circulation du leb de quatre jours est planifiée durant le week-end de l'Ascension. Une substitution par bus sera mise en place entre les stations d'Union-Prilly et Lausanne-Flon.

▪ La suspension du leb du 9 juillet au 14 août 2018

Une 2^{ème} interruption du leb d'une durée de 5 semaines au cours de l'été 2018 est prévue pour l'installation du tablier du pont provisoire. Une substitution par bus sera mise en place entre les stations de Prilly-Chasseur et Lausanne-Gare.

Les solutions

L'équilibre difficile à trouver entre les exigences de réalisation du chantier et la volonté de réduire les nuisances au maximum fait partie des préoccupations quotidiennes de la direction de projet. Une information en continu est assurée par les tl/leb pour accompagner toutes les personnes directement impactées par ces travaux. En lien avec l'installation du pont provisoire, plusieurs actions sont planifiées.

▪ **Une séance d'information publique à Prilly le 15 février 2018**

En présence de M. Alain Gillièron, Syndic de Prilly, de Mme Florence Germond, municipale en charge des Finances et de la mobilité de la Ville de Lausanne et de la direction de projet tI/leb, une séance d'information publique destinée aux riverains et commerçants est organisée le 15 février 2018 à 19h à la Grande salle de Prilly, route des Flumeaux 1.

▪ **Une signalétique pour le trafic routier**

Dès le mois de mars 2018, une signalétique routière sera posée dans le secteur de Montétan afin de permettre aux automobilistes d'anticiper leurs trajets d'avril à août aux alentours du tronçon fermé sur l'avenue d'Echallens.

▪ **Des substitutions par voie de bus pour les clients du leb**

Deux plans de substitution avec la mise en circulation de bus spécialement affrétés sont organisés pour le transport des clients du leb à l'occasion des deux suspensions prévues. Du 10 au 13 mai 2018, le trajet de substitution couvrira la zone d'Union-Prilly à Lausanne Flon. Et du 9 juillet au 14 août 2018, le trajet de substitution est prévu entre Prilly-Chasseur et Lausanne-Gare. Des campagnes d'information dans les communes, les gares et les rames sont planifiées pour informer les clients. Des informations détaillées seront également disponibles dans le courant du mois de mars 2018 sur www.t-l.ch.

▪ **Le médiateur chantier, M. Robert Bruchez et un espace information**

M. Robert Bruchez, le médiateur chantier est disponible pour répondre aux questions par téléphone au 079 210 71 90 ou par mail à leb.tunnel@t-l.ch. Il assure également les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 16h30 à 19h30 des permanences à l'espace information situé au Parc de la Brouette.

Août, reprise de la circulation sur l'avenue d'Echallens

La réouverture du tronçon de l'avenue d'Echallens entre Union-Prilly et Montétan est prévue à la fin de l'installation du pont provisoire. Elle se fera en deux temps : dès le 15 août pour le leb afin que la ligne soit en service pendant la Fête du Blé et du Pain à Echallens et dès la fin du mois d'août pour le transit routier. Un événement spécial et festif en présence de tous les acteurs du projet sera organisé à cette occasion le 25 août 2018. D'ici là, d'autres communications à la presse seront organisées afin de présenter l'évolution du chantier.

Le tunnel du leb et son contexte

La construction du tunnel du leb entre les gares d'Union-Prilly et de Chauderon va contribuer à sécuriser l'avenue d'Echallens, à stabiliser l'horaire du leb ainsi qu'à améliorer le service aux clients. Ce chantier fait aussi partie d'un important plan de développement de l'infrastructure, de la flotte et de l'offre du leb. En outre, ce tunnel à double voie, opérationnel en 2020, achèvera la modernisation du leb et sa transformation en RER. La réalisation de ce projet repose sur un financement de 136 millions assuré par la Confédération et le Canton de Vaud.

Les grandes étapes du chantier

▪ **21 août 2017 – juillet 2018**

Travaux préparatoires, déviation des réseaux, excavation du puits du parc de la Brouette, forage des pieux pour le pont provisoire du leb à Union-Prilly.

▪ **2 avril 2018 – fin août 2018**

Fermeture complète du tronçon Union-Prilly à Montétan sur l'avenue d'Echallens au transit routier.

▪ **10 au 13 mai 2018 (week-end de l'Ascension)**

Arrêt d'exploitation du leb entre Union-Prilly et Lausanne Flon pour les travaux préparatoires à la pose du pont provisoire. Substitution par bus entre les stations d'Union-Prilly et Lausanne-Flon.

▪ **9 juillet 2018 – 14 août 2018**

Arrêt d'exploitation du leb entre Prilly-Chasseur et Lausanne-Flon pour la pose du pont provisoire à Union-Prilly nécessaire pour la construction de la trémie du tunnel. Substitution par bus entre les stations de Prilly-Chasseur et Lausanne-Gare.

- **Août 2018 – décembre 2019**
Excavation de la trémie à Union-Prilly. Excavation du tunnel sous l'avenue d'Echallens.
- **Fin 2019**
Fin du percement du tunnel entre le puits du parc de la Brouette et Union-Prilly.
- **Janvier 2020 – septembre 2020**
Equipement du tunnel.
- **Juillet 2020 – octobre 2020**
Arrêt d'exploitation du leb durant 100 jours entre Prilly-Chasseur et Lausanne-Flon pour démonter le pont provisoire, construire la liaison entre le nouveau tunnel et la station de Chauderon (excavation et construction de la structure du tunnel, pose de la voie et de la ligne de contact, raccordements de l'installation de sécurité) ainsi que la modification de la gare d'Union-Prilly et la finalisation de son raccordement au nouveau tunnel.
- **Octobre 2020**
Mise en service du nouveau tracé entre Union-Prilly et Chauderon.
- **Octobre 2020 – avril 2021**
Travaux de finition et de remise en état.

Lausanne, le 13 février 2018

Contacts

- **Samuel Barbou**, chef de projet, Transports publics de la région lausannoise tl, 021 621 04 99.
- **Nuria Gorrite**, cheffe du Département des Infrastructures et des ressources humaines (DIRH), 021 316 70 01.
- **Florence Germond**, municipale des Finances et de la mobilité de la Ville de Lausanne, 021 315 72 00
- **Alain Gillièron**, Syndic, Ville de Prilly, 021 622 72 11.